

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

"CARBONATE DE LITHIUM TECHN. MIN. 99% ""FINES""

Version: 1 14.11.2007

Date d'impression 27.05.2010

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Français

Informations sur le produit

Désignation commerciale "CARBONATE DE LITHIUM TECHN. MIN. 99% ""FINES""

Utilisation recommandée:

Matière première pour l'industrie chimique., Matière première pour l'industrie pharmaceutique.

Société:



Mon-Droguiste.Com
39 Bis Rue du Moulin Rouge
10150 Charmont Sous Barbuise
Tél : (33)3.25.41.04.05
Fax : (33)3.25.41.06.16
Email : contact@mon-droguiste.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Indications de risque pour l'homme et l'environnement

Classification:

Nocif R22 Nocif en cas d'ingestion.

Irritant R36 Irritant pour les yeux.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Caractérisation chimique:

Sel de lithium.

No.-CAS: 554-13-2 Carbonate de lithium

No.-EINECS: 209-062-5

4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux:

Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.

Contact avec les yeux:

Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

Contact avec la peau:

Laver immédiatement et abondamment à l'eau. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Inhalation:

Porter à l'air frais. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Ingestion:

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu:

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Moyen d'extinction approprié:

Ce produit n'est pas inflammable., Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Précautions individuelles:

Porter un équipement de protection individuel. Eviter toute formation de poussière.

Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

Méthodes de nettoyage:

Balayer ou aspirer dans des récipients adéquats à fin d'élimination.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Précautions pour la manipulation sans danger:

Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme.

Stockage

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs:

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

Information supplémentaire:

Eviter toute formation de poussière. Conserver dans un endroit sec.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

Un masque à poussière est recommandé.

Protection des mains:

Matériel: Caoutchouc nitrile

Conseils généraux: Le temps de pénétration peut être obtenu du fournisseur de gants de protection et il doit en être tenu compte., Les gants de protection doivent être remplacés au premier signe de détérioration.

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection de la peau et du corps:

Vêtement de protection

Mesures d'hygiène:

Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Ne pas respirer les poussières.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Forme:	poudre cristalline
Couleur:	blanc
Point/intervalle de fusion:	732 °C
Point d'éclair:	non applicable
Température d'inflammabilité:	non applicable
Propriétés explosives	
Limite d'explosivité, inférieure:	non applicable
Limite d'explosivité, supérieure:	non applicable

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Pression de vapeur:	1,0 hPa à 610 °C
Densité:	2,11 g/cm ³ à 20 °C
Hydrosolubilité:	13,3 g/L à 20 °C
Hydrosolubilité:	7,2 g/L à 100 °C
pH:	9,0 - 11,0 à: 1 g/L

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Matières à éviter:

Acides, fluor

Produits de décomposition dangereux:

- Oxyde de lithium

Décomposition thermique:

> 600 °C

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë par voie orale:

DL50 rat

Dose: 525 mg/kg

RTECS; 1973

Irritation de la peau:

Peut provoquer des irritations.

Irritation des yeux:

Irritant pour les yeux.

Autres Informations toxicologiques:

Le chlorure et le carbonate de lithium ont conduit en laboratoire à des dommages lors de la reproduction; ces dommages lors de la reproduction furent également constatés chez l'homme, ainsi que chez le nourrisson lors de l'allaitement. L'extrapolation des essais sur l'animal, ainsi que la signification de ces observations pour l'homme ne peut pas être conclue de façon définitive.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Informations pour l'élimination (persistance et dégradabilité):

Biodégradabilité:

Remarques: Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne sont pas valables pour les substances inorganiques.

Toxicité pour le poisson:

CL50 *Oncorhynchus mykiss* (Truite arc-en-ciel)

Dose: 30,3 mg/L

Période d'essai: 96 h

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité pour le poisson:

NOEC

Dose: 0,20 mg/L

Li; Fathead Minnow; Early Life Stage Test

Toxicité pour les daphnies:

CE50 Daphnie

Dose: 33,2 mg/L

Période d'essai: 48 h

Information supplémentaire:

pollue faiblement l'eau

Information supplémentaire:

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Éviter la pénétration dans le sous-sol.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Code d'élimination des déchets:

Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.

Produit:

Éliminer comme déchets spéciaux conformément aux réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés:

Éliminer comme déchets spéciaux conformément aux réglementations locales et nationales.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Étiquetage:



Nocif

Phrase(s) R:

R22
R36

Nocif en cas d'ingestion.
Irritant pour les yeux.

Phrase(s) S:

S22
S26

Ne pas respirer les poussières.
En cas de contact avec les yeux, laver
immédiatement et abondamment avec de l'eau et
consulter un spécialiste.

Autres réglementations:

Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives de la CEE ou aux lois du pays concerné.

16. AUTRES DONNÉES

Les informations données ont été établies sur la base de nos connaissances et de nos expériences à la date de publication de ce document et sont valables pour le produit dans son état de livraison. Les propriétés du produit ne sont pas garanties. La distribution de cette fiche de données de sécurité ne libère pas le destinataire de ses propres responsabilités à suivre la réglementation appropriée concernant ce produit.

Fin de document